

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***

Le mardi 7 novembre 2017 (11h00)

Par vidéoconférence

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents via Zoom Meeting :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina (bureau de Regina)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert (par téléphone)
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents au bureau de Regina :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation
Claude-Jean Harel, Coordonnateur des communications
Sébastien Fillion, Coordonnateur des TI
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence, Alpha Barry, constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance extraordinaire du CSF du vendredi 7 novembre 2017 à 11h15 par vidéo conférence (Zoom Meeting).

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 novembre 2017

17.231 GENEVIÈVE BINETTE : Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 novembre 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidence rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts

peut être déclaré.

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Recours judiciaire

17.232 MARIA LEPAGE : Au vu du triple mandat dont le CSF s'est doté, en vertu des prérogatives que nous réserve l'article 23 et en vertu du principe d'équivalence réelle, que le CSF dépose un recours judiciaire entre défendeurs et appuie les allégations portées contre le gouvernement de la Saskatchewan.

Adopté

17.233 MARTIN PRINCE : Que le CSF dépose une demande de fonds additionnels pour financer les différents recours judiciaires auprès de la cour.

Adopté

III. **Correspondance

Sans objet.

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

Établir un Comité stratégique pour travailler avec l'administration sur le dossier du recours judiciaire.

VI. Tour de table et clôture de la séance

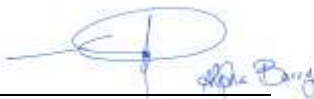
6.1 La prochaine séance régulière :

- Le mercredi 29 novembre 2017, à 9 heures, à Saskatoon.

6.2 Levée de la séance du 7 novembre 2017

17.234 HELENE GRIMARD : Que le CSF lève la séance extraordinaire du 7 novembre 2017 à 11h53.

Adopté



Présidence



Secrétaire